

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 60 (1952)
Heft: 4

Artikel: Yverdon, les portes et ponts de Gleyres et de Cheminet du XIVE au XVIIe siècle
Autor: Kasser, Georges
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-46653>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Yverdon, les portes et ponts de Gleyres et de Cheminet du XIV^e au XVII^e siècle

II

Les deux portes de Gleyres de l'époque bernoise

Au début de cette étude, nous avons cherché à reconstituer les sorties d'Yverdon en direction Jura à l'époque savoyarde ¹. Il nous reste à trouver quand et, si possible, pourquoi ont été créées les nouvelles portes, celles qui ont été plus ou moins conservées jusqu'à nos jours.

Nous sommes en 1560 ; la situation est très tendue entre Berne et la Savoie, qui désire récupérer les territoires perdus en 1536. LL.EE. prennent des mesures de défense ; le service de garde est renforcé ; on donne l'ordre de démolir les faubourgs, tout spécialement celui de la Plaine, excellent point d'appui pour attaquer le château, ce qu'en 1475 et 1536 les Bernois, alors les assaillants, avaient fort bien pu constater. Une délégation envoyée à Berne obtient heureusement la révocation de cet ordre ².

Dans cette atmosphère pesante, qui a précédé le traité de Lausanne, on signale que le pont Bachiez est rompu ³ ; non seulement il reliait la ville aux faubourgs occidentaux, mais c'est par lui que devait passer tout le trafic en direction d'Orbe et de Grandson. La reconstruction traîne en longueur ; de décembre 1560 à mai 1561, il semble que rien n'a été fait. LL.EE. s'impatientent et, le 26 mai 1561, par l'intermédiaire du bailli, elles intimement au conseil l'ordre de « faire faire à bref le pont et porte nouvellement commencés » sous menace de 200 florins d'amende ⁴.

¹ R. H. V., 1952, ci-dessus, p. 49 sqq.

² Registre du Conseil, 14 et 18 juillet, 10 août 1560.

³ Registre du Conseil, 20 décembre 1560.

⁴ Registre du Conseil, 26 mai 1561. CROTTET, p. 317, cite ce texte très librement en y ajoutant les mots « de Gleyres » qui ne figurent pas dans l'original ; les autres citations (7 octobre 1560, 29 mai 1561) prouvent qu'il s'agit bien du pont Bachiez.

L'après-midi, en reprise de séance, il est encore question du pont ; il ne s'agit plus des intérêts de la république, mais des petites affaires particulières du conseiller Jean Treytorens qui présente ses doléances : en janvier 1560¹, il avait amodié la « thoste de la part de Gleyres » pour trois ans et, dans l'espoir d'en tirer de bons bénéfices, il avait surenchéri de deux florins pour en obtenir l'adjudication. Mais sa spéculation s'avère mauvaise, car depuis que le pont est rompu « il perd beaucoup... » « mesme que les gens menassent battre ses serviteurs » (les préposés à la perception de cette taxe) « ... la plupart va par la porte de l'alle... »²

Nous avons vu précédemment que cet impôt se prélevait dans la règle sur le pont Bachiez ; comme il était en réparations, la circulation doit avoir été détournée, probablement par cette « porte de l'alle » et les gens en prenaient prétexte pour éluder une taxe exigée à un endroit inusité.

Mais où était cette porte de l'halle ? Nous connaissons trois halles à Yverdon : l'ancienne, désaffectée bien avant 1561, au Vieux-Marché du côté d'orient, donc en ce moment en pleine ville ; il n'y a pas de porte de sortie possible en cet emplacement ; la nouvelle, à l'ouest des fossés du château ; il s'y trouvait une poterne déjà mentionnée en 1403 et qui sera murée en 1587³ ; en 1561, elle existait encore, mais ne pouvait conduire en Gleyres ; enfin, l'« halle de dernier-le-lac », sur la rive droite de la Thièle de Gleyres, un peu en aval de la ville, donc près de la poterne vers l'école.

Cette poterne serait peut-être la porte de l'halle de Jean Treytorens ; mais si elle devait permettre de se rendre en Gleyres, il faut admettre que, pendant la durée des travaux du pont Bachiez, on avait établi en cet endroit un pont sur la Thièle, pont provisoire, bien entendu. Si notre hypothèse est exacte, ce serait l'allusion la plus ancienne à un pont dans ces parages.

Mais laissons cette porte hypothétique, avec son pont encore plus hypothétique, pour en venir à des faits plus certains.

Du moment où LL.EE. renonçaient à démolir les faubourgs, il fallait songer à les fortifier. Du côté de la Plaine, c'était difficile ;

¹ Registre du Conseil, 4 janvier 1560.

² Registre du Conseil, 26 mai 1561.

³ Comptes baillivaux 1587-1588.

ce faubourg était entouré d'un fossé qu'on avait renforcé occasionnellement de palissades. Le gouvernement bernois avait même renoncé au fossé ; le pont-levis à l'extrémité orientale du faubourg est encore réparé le 18 mars 1557, mais en mai 1559 ce pont est remplacé par une digue, c'est donc que le fossé est condamné ¹.

Vers l'Hôpital, la situation était différente ; les deux faubourgs jouissaient d'une protection naturelle, le bras occidental de la Thièle ; au cours des siècles, ils avaient été progressivement fortifiés. Mais le tout était fragmentaire, vieux et probablement défectueux ; il avait besoin d'une réfection totale selon un plan d'ensemble donnant à cet ouvrage avancé cette forme de bastion que nous montrent les plans des XVII^e et XVIII^e siècles.

De ce qui existait précédemment, on n'a conservé que le grand boulevard élevé en 1514 à l'extrémité sud du faubourg, près de la porte des Moulins ; puis la tour-porte de Gleyres ², à laquelle on fait subir des transformations radicales : en 1585, le maçon Jacques Vallon reçoit la tâche d'en démolir le toit pour le remplacer par des créneaux ; puis d'en murer les ouvertures ; de porte de ville, elle deviendra tour d'enceinte.

Les travaux dureront de mai 1583 jusqu'au début de 1587 ³. Le gouvernement bernois devait y attacher une grande importance, puisqu'il en confie la direction au trésorier du pays romand, Jean-Antoine Tillier ; c'est ce dernier qui conclut un marché avec

¹ Registre du Conseil, 16 mars 1557 ; le 18 mai 1559 : « a esté ordonné de faire deux murets au lieu de pont au bout de la Plaine et de remplir et paver icelluy à la largeur deux chars ils puissent aller. » Le fossé s'écoulait vers le lac par ce qui est devenu la rue Saint-Roch.

² C'est probablement la tour qui figure sur le plan antérieur à 1686 ; lors de l'établissement du plan annexé à cette étude, nous n'avions pas encore pris connaissance des comptes baillivaux bernois, car la tour aurait dû être placée dans l'axe du pont n^o 3. Le plan bernois, où elle figure, n'est pas d'une exactitude suffisante pour permettre de fixer son emplacement de façon précise.

³ La plupart des détails des années 1583 à 1587 sont tirés des comptes baillivaux bernois ; mais comme ces registres ne sont pas paginés, que d'autre part les dépenses dans le cadre d'une année, allant de mai à mai de l'année suivante, ne sont pas datées de façon précise, on a dû renoncer à donner des références pour chaque indication. — Pour les matériaux utilisés pour ces constructions, on s'est servi de tuf (en 1584, 860 blocs provenant de Montcherand ; en 1585, 370 venant des Clées) ; puis la carrière de la Baumaz près de Rovray a fourni 516 blocs de pierre en 1584, 168 en 1585, 510 en 1586 ; avec 16 blocs de molasse d'Yvonand, ils étaient transportés par eau jusqu'à Yverdon ; le niveau du lac extraordinairement bas en 1584 ne permettant pas d'entrer dans la Thièle, ces matériaux sont déposés à Clendy. En 1584, 41 gros troncs sont abattus dans la région de Sainte-Croix et de Bullet ; en 1585, la forêt de Belmont fournit successivement 75 et 30 chênes. Enfin, on fournit 4000 tuiles pour le toit de la nouvelle porte. On avait essayé de se servir de calcaire de Chamblon, mais on y avait renoncé, cette pierre étant trop friable.

trois maçons, un nommé Uli, Guillaume Myévillaz et Antoine Centlivres ; leur tâche consiste à démolir l'ancien rempart le long de la Thièle, à partir de la tour de Gleyres, arracher les anciens pilotis, en planter de nouveaux au moyen d'un mouton avec un marteau de 120 livres, dont le modèle leur est fourni par l'architecte Salchli ; puis construire un nouveau mur de cinq bons pieds de largeur à sa base ; en se rétrécissant peu à peu, il devait mesurer trois pieds au faite. Enfin, comme on allait murer l'ancienne entrée de la ville, les plans prévoyaient une nouvelle porte à quelque 25 ou 30 mètres au sud-ouest de la précédente. C'est la porte n^o 2 de notre plan, celle que Crottet, par erreur, a cru pouvoir identifier avec la porte de Cheminet.

Les maçons Jacques Vallon et Aymoz construisent cette nouvelle entrée de ville en 1584 pour le prix de 1400 florins. Mais une rangée de maisons sépare cette nouvelle porte de la route du faubourg. Il faut des expropriations pour l'y relier ; LL.EE. achètent pour le prix total de 1816 florins 6 sols quelques maisons et granges, qu'on démolira pour créer la voie d'accès à la nouvelle porte. Tout le matériel de démolition est d'ailleurs soigneusement récupéré, qu'il s'agisse de pierre, de bois, de fer ou de tuiles.

En 1586, le charpentier Pierre Lombardet est chargé de la construction du pont correspondant à la nouvelle entrée de ville. Du 26 mai au 16 juin, on en prépare les fondations, pour lesquelles on note 387 journées d'ouvrier. Puis on place les deux chevalets¹ destinés à supporter le tablier et l'extrémité des deux ponts-levis, le grand devant la porte principale, le petit devant la poterne et pouvant être abaissé rapidement, au cas où il aurait fallu laisser entrer quelqu'un après la fermeture des portes.

Mais sur la rive gauche de la Thièle, ce pont ne débouche pas sur un chemin public ; il aboutit au curtil d'un bourgeois d'Yverdon, François Pillivuyt. Un acte de 1594 nous donne les limites de ce jardin² : « ... un morceau de curtil à présent en chemin réduit, jouxte une partie du curtil de feu Louys Rubat à présent aussy en chemin réduit et l'eau de la Thoille en de delà d'orient... la charrière publicque de devers bize et le terraux de la Brenaz

¹ Les ponts de Gleyres que nous connaissons par les gravures du XVIII^e siècle ont tous au moins quatre chevalets. Le pont construit en 1586 est en amont du confluent des Thièles de Gleyres et des Moulins ; la rivière devait y être moins large.

² Registre du Conseil, 1^{er} janvier et 1^{er} février 1594.

de devers vent. » Avec une partie de ce jardin Rubat, ce doit être cette bande de terrain sur la rive gauche de la Thièle, s'étendant entre les ponts n^o 2 et n^o 3.

Quant au « terraux de la Brenaz » indiqué comme limite, on sait qu'à cette époque ¹ une dérivation de la Brinaz devait se jeter dans la Thièle, canal creusé peut-être pour donner de l'eau aux jardins situés entre les routes de Gleyres et de Cheminet. Mais ce canal inondait les cultures ; de 1588 à 1590, on fait des démarches auprès du bailli de Grandson, dont dépendait Montagny, puis à Fribourg et à Berne (bailliage commun) pour obtenir qu'on ramène ce ruisseau dans son ancien cours ; c'est d'ailleurs sans aucun succès et pour finir ce sont les Yverdonnois qui font creuser un canal de 7 pieds de large en Chamard pour conduire la Brinaz au lac.

La ville n'achète pas ce curtil, mais se contente d'indemniser son propriétaire ; le 20 mars 1590, Pillivuyt reçoit 16 florins 6 sols pour les premières années et on lui promet 5 florins 6 sols par an, « jusques à ce que le chemin du dit Gleyres soyt dressé » ², c'est-à-dire jusqu'à la construction d'une liaison plus directe avec la route de Gleyres, liaison demeurée à l'état de projet ; si bien que Pillivuyt, las de ne pouvoir rentrer en jouissance de son jardin, demande à la ville de l'échanger contre un autre, libre de toute servitude, ce qui lui est accordé en 1594 ³.

Malgré les renseignements abondants fournis par les comptes baillivaux, il n'est pas possible de préciser tous les détails des travaux ; par exemple, rien n'indique quand l'ancien pont a été démoli ; d'autre part, en 1585 et 1586, on travaillait à l'ancienne tour ; le passage par là était-il encore possible ? Aurait-on, comme peut-être en 1561, détourné la circulation par un pont provisoire en aval ?

Un texte du 20 août 1586, d'ailleurs presque illisible ⁴, y fait peut-être allusion : « ... quant au portal de la porte l'Hospital, a esté ordonné que l'on envoie le commandeur à Berne prier

¹ Registre du Conseil, 5 septembre 1588, 29 août 1589, 6 mai, 5 juin et 23 août 1590.

² Registre du Conseil, 20 mars 1590.

³ Registre du Conseil, 1^{er} février 1594.

⁴ Registre du Conseil, 20 août 1586. C'est l'époque désavantageuse pour le lecteur moderne où, faute de trouver dans ses rangs un secrétaire qualifié, le Conseil d'Yverdon décide que chacun de ses membres à tour de rôle rédigera les procès-verbaux pendant une année, ce qui nous vaut une collection d'écritures !

l'Excellence de noz Souverains Srs concéder passage par sur le cloz de dernier l'alle comme cy devant pour semblable fait leur Excellence n'auroyt contredit. » En admettant qu'il s'agisse de nouveau de l'halle de dernier-le-lac, on peut supposer qu'il fallait passer par le clos voisin, si on voulait faire un pont provisoire dans cette région et la fin de la phrase est peut-être une allusion à ce qui se serait passé en 1561 ?

La seule chose certaine, c'est que ce pont provisoire a été construit, mais seulement en automne 1587.

Au début de 1587, le bailli David Tscharner devait constater avec satisfaction l'avancement des travaux, quand survient la catastrophe : peu avant le 17 février, la Thièle, grossie par la fonte des neiges, emporte le pont neuf, la moitié de la porte et une partie des remparts qu'on venait de construire¹. Tandis qu'on tente de tirer de l'eau tout ce qu'on peut sauver en fait de charpente, à l'aide du « rasel » de la ville, on établit un bac pour permettre provisoirement le passage ; la ville accorde trois florins par semaine au passeur, François Philibert, mais lui ne percevra aucune taxe.

On songe ensuite à la construction d'un pont provisoire et on hésite à quel emplacement ; l'ancien est probablement raviné par les eaux et il serait difficile d'y appuyer le nouvel ouvrage. Le 5 juillet 1587, on demande l'avis du bailli, et en septembre on établit un pont de bateaux renforcés de pieux vers Dernier-le-lac, c'est-à-dire dans la région du pont n° 4 du plan. Comme celui de l'année précédente, il ne débouche pas sur un chemin public sur la rive gauche, mais dans le curtil du lieutenant baillival Doczat ; étant donné le caractère provisoire du pont, on n'achète pas ce terrain, mais se contente d'indemniser son propriétaire ; Doczat recevra, le 20 mars 1590, 25 florins.

C'est la mention certaine la plus ancienne d'un pont dans ces parages, où se trouvera plus tard et jusqu'à nos jours le pont de Gleyres.

Mais en attendant, on discute ; le nouvel emplacement semble avoir plu à quelques-uns, qui ne demanderaient pas mieux que

¹ Registre du Conseil, 17 février, 5 juillet, 13 août, 24 septembre, 1^{er} octobre 1587 ; 22 mars 1588. CROTTET, p. 324, parle aussi de ces inondations ; mais, ayant supposé, on ne sait trop pourquoi, une lacune de deux ans dans les registres du Conseil, il s'est vu obligé de les dater de 1588, ce qui n'est pas exact.

d'y voir construire le pont définitif. Mais ce n'est pas l'avis de Messieurs de Berne ; le 14 septembre 1589¹, le très honoré seigneur bailli donne l'ordre « de faire bastir le pont de Gleyres, où précédemment il estoyt pour plus grande assurance des dangers de guerre desquels présentement on est menacé... » donc à l'emplacement du pont de 1586 ; on continue à payer à François Pillivuyt le loyer de son jardin piétiné. La construction a lieu aux frais de la ville, en octobre de la même année ; le bailli accorde l'emploi du matériel sauvé lors des inondations². Enfin le pont provisoire de Dernier-le-lac est démoli avant la fin de l'année³.

Pendant la même année 1589, le bailli fait recouvrir de bardeaux un des pans du toit de la porte à demi écroulée afin d'empêcher que la charpente ne pourrisse⁴ ; puis il fait réparer sommairement la tour⁵. Il ne s'agit pas d'une réfection complète, mais de travaux provisoires, car en 1594 on y travaille de nouveau⁶, puis de nouveau en 1599⁷.

Quant au rempart écroulé, la reconstruction commence en 1590⁸.

Changement de l'entrée de la ville

A la fin du XVI^e siècle, la porte de Gleyres du faubourg va cesser d'être la sortie de la ville en direction ouest. Elle est mentionnée pour la dernière fois le 9 décembre 1598⁹. Il y a de nouveau danger de guerre ; on renforce les gardes aux portes ;

¹ Registre du Conseil, 14 septembre 1589.

² Registre du Conseil, 22 et 31 octobre 1589.

³ Registre du Conseil, 20 mars 1590.

⁴ Comptes baillivaux, mai 1589 à mai 1590 : « han ich ein Fäcken am Dachstull des halb ingefallen Thurms in Gleyres mit Schindeln dechen lassen uf dass der Dachstull nit fule. »

⁵ Comptes baillivaux, 1589-1590 : « Donné en tâche aux maçons Vallon et Tacheron la remise en état de la porte vers le pont nouvellement reconstruit » ... « à Jaques Marel, charretier, qui a conduit vers la porte nouvellement construite en Gleyres des pierres, de la chaux, du sable, du tuf et du bois et autre chose, en tout 147 charrois à 4 gros chacun font 49 florins. » (Traduction.)

⁶ Comptes baillivaux, mai 1594 - mai 1595 : « fait compléter la porte de Gleyres, qui était rompue... » (Traduction.)

⁷ Comptes baillivaux 1598-1599 : « à Jacques Oberson, charpentier, à qui j'ai donné la tâche de démolir la charpente du toit de la tour écroulée de Gleyres. » (Traduction.)

⁸ Comptes baillivaux, 1590-1591 : « en premier lieu, j'ai engagé Vallon, le tailleur de pierres, pour reconstruire un secteur du mur d'enceinte écroulé en Gleyres. » (Traduction.)

⁹ Registre du Conseil, 9 décembre 1598.

l'« hospitalier » a la surveillance des hommes de faction à la porte de Gleyres ; ce qui confirme le fait que cette porte était encore dans le quartier de l'Hôpital.

Dès 1599, le gouvernement bernois reprend ses travaux de fortifications du faubourg de l'Hôpital ; pour cela, il exproprie ce qui reste encore de maisons dans le borjaux de Gleyres ¹, à la fois pour pouvoir placer les nouveaux remparts à son gré et pour disposer de l'espace pour les magasins, qu'il y élèvera plus tard.

Est-ce à cause de ces travaux qu'on a jugé à propos de détourner la circulation par une autre porte ? Et ce détournement devait-il être provisoire ou définitif ?

Quoi qu'il en soit, le 25 janvier 1600, deux délégués bernois, David Tscharner et un inconnu rencontrent à l'Hôtel de la Fleur-de-Lys ² le banneret Treytorrens, le gouverneur Claude Jaccottet, plus Pierre Develey, François Pillichody et le curial Malherbe « pour regard du pont et du passage de Gleyres » ³.

Que voulaient les Bernois ? Le procès-verbal de la séance du conseil du 1^{er} février nous fournit les renseignements nécessaires ⁴ : « Ordonné d'escrire tant à nos souverains seigneurs, comme aussy à quelques seigneurs particuliers, qu'il leur playse de laisser l'entraye de la ville du costé de Gleyres à forme du passé et de leur remonstrer toutes les particuliarités de l'incommodité que rapportera à la ville et à Leurs Excellences, estant fait l'entraye ailleurs. »

Cet « ailleurs », c'est la porte vers l'école et le pont de « Dernier-le-lac ». Nous avons vu que ce pont avait existé en tout cas de 1587 à 1589, puis qu'il avait été démoli « pour plus grande assurance des dangers de guerre dont présentement on est menacé ». Il faut admettre qu'il a été reconstruit dans les dernières années du XVI^e siècle ; comme il n'en est pas fait mention dans les comptes baillivaux, c'est la ville qui doit s'être chargée de cette tâche, mais comme les comptes communaux manquent pour cette époque, il est impossible d'en préciser le moment. Ce pont souffre

¹ Registre du Conseil, 7 août 1601 ; comptes baillivaux, mai 1600 - mai 1601 et mai - septembre 1601. Ces derniers donnent le détail des propriétés, où l'on retrouve les noms de Doczat et de Pierre, utilisés comme repères pour l'ancien pont de Gleyres (voir *R. H. V.*, 1952, ci-dessus, p. 56) ; les indemnités payées s'élèvent à 465 florins pour 1600 et à 2250 florins 8 sols pour 1601.

² La Fleur-de-Lys, actuellement l'Hôtel du Paon, rue du Lac 46.

³ Comptes de la ville, 25 janvier 1600.

⁴ Registre du Conseil, 1^{er} février 1600.

passablement des hautes eaux de 1617 et le bailli le fait reconstruire l'année suivante ; or l'entrepreneur chargé de ce travail vendant le matériel de démolition provenant du vieux pont, la ville proteste que ce matériel lui appartient ¹ ; c'est donc la ville qui jadis l'avait fait construire.

Ce devait être un ouvrage modeste, plus ou moins provisoire et dont la stabilité laissait à désirer ; en janvier 1608, alors que la bise soufflait en rafales, on juge à propos de l'attacher avec une grosse corde pour éviter qu'il ne soit emporté ².

Il ne semble pas avoir eu les dimensions nécessitées par le nouveau rôle que lui attribue le gouvernement bernois et les Yverdonnois prient le bailli d'y apporter les améliorations indispensables : « ordonné, de parler à Monsr. le baillif, qu'il luy playse de faire mieulx accoustrer le pont de dernier-le-lac qu'il n'est, affin que les bestes y puissent plus surrement passer. » ³

On ignore si le bailli a tenu compte de ce vœu, mais ce qui est certain, c'est qu'en 1602, il fait établir un pont-levis au milieu du pont de « Dernier-le-lac » ⁴.

Et les réparations se succèdent, en avril 1602, septembre 1603, mai 1604, enfin en 1609 de plus importantes durant de février à juillet ; elles comportaient peut-être un élargissement, à en juger par le nombre de sommiers utilisés ⁵.

Mais le Conseil d'Yverdon n'avait pas caïptulé tout de suite. Le 4 mai 1601, il revient à la charge ⁶ et convoque à dimanche prochain « les seigneurs 24 (le ryère-conseil) affin de resouldre sy on contribuera de quelques choses à noz seigneurs, affin que l'entraye de la ville se fasse du costé de Gleyres, où il estoit du

¹ Registre du Conseil, 8 juin 1618 : « ... le chappuis qui fait le pont neuf der-nyer-le-lac s'empare du marrin du vieulx pont et le vend, en ce qu'il appartient à la ville... »

² Comptes de la ville, janvier 1608.

³ Registre du Conseil, 28 mars 1600. Relevons cette sollicitude envers les animaux, qui souligne le caractère agricole de l'Yverdon de 1600.

⁴ Comptes baillivaux, mai 1602 - mai 1603 : « à maître Georges Salchli, qui a fait le pont-levis sur le pont du péage, placé 3 sommiers et planté un chevalet. » (Traduction.)

⁵ Comptes de la ville, avril 1602, septembre 1603, mai 1604, février-juin 1609 : « ... pour avoyr planté troys paux pour soustenir le chevallet du pont de dernier-le-lac, aussy posé troys sommeys, retenu et accoustré la fische et entraye du dit pont et y fait toutes les réparations nécessaires denpuis le pont levant en devers la ville et y reposer les lausannes et replasteronner le dit pont. »

⁶ Registre du Conseil, 4 mai 1601.

passé ». Les vingt-quatre¹ sont plus prudents : « ... on auroyt entendu que noz seigneurs n'auroyent pas agréable qu'on leur fist aucune requeste du dit fait, qu'on doibve cela entrelaisser, puisque la ville leur appartient et qu'ils la peuvent fayre bastir et fortiffier comme bon leur semble. »

On ne saurait être plus docile. La question est donc tranchée définitivement. Cependant les Yverdonnois n'ont pas encore perdu tout espoir d'un retour à l'ancien état de choses ; le 31 décembre 1605, ils louent à Catherine Mollyer « un petit morcel de curtil, sys vers le petit pontet allant à la chaussée »² et se réservent le droit de rompre le bail « si par après la ville avoyt faute du dit curtil ou que noz souverains seigneurs fassent rebastir le *pont de Gleyres où jadis il estoyt* », clause qui n'a pas eu à jouer, Catherine Mollyer étant morte l'année suivante et, ce qui nous intéresse davantage, le pont n'ayant jamais été reconstruit.

Mais pour le moment le pont existe et est encore utilisé aux risques et périls des passants ; en 1608, il s'écroule sous le poids d'un char chargé de pierres ; le cheval et le véhicule tombent dans la Thièle³. Le conseil signale l'accident au bailli⁴ : « ... le pont delà l'Hospital vers le rempart de Gleyres est tombé et les sommeyes d'icelluy rompus ; et a esté là-dessus ordonné d'en parler à Monsr. le baillif, qu'il luy playse le faire raccoustrer, d'autant la ville ne s'en sert plus oultre, puisque l'entrée de la ditte ville est par un aultre lieu et, quand on y reintroduira le passage et entraye, la ville lhors le maintiendra. »

Cette fois, le bailli tient compte de la demande et il fait faire quelques réparations sommaires⁵.

Reconstruction de la porte de Gleyres du faubourg

Reprise en 1599, la construction des remparts du faubourg de l'Hôpital est terminée en 1607. En dernier lieu, on élève le boulevard formant l'angle occidental de ce bastion, puis on le toise

¹ Registre du Conseil, 10 mai 1601.

² Registre du Conseil, 31 mai 1605. Le pontet en question reliait l'ancienne route romaine à la chaussée de Treycovagnes par-dessus le fossé du Bey bordant cette chaussée au nord.

³ Comptes baillivaux, octobre 1607 à mai 1608 : « als die Brück bim nüwen Buw mit einem Fuder Stein, Ross und Wagen inn das Wasser gefallen. »

⁴ Registre du Conseil, 20 mars 1608.

⁵ Comptes baillivaux, octobre 1607 à mai 1608.

pour pouvoir payer les entrepreneurs ¹. Dans toute cette enceinte, il n'y avait qu'un point faible, la porte construite en 1584, à demi démolie par les hautes eaux en 1587 et très imparfaitement réparée. C'est pourquoi, au début de 1610, le bailli François Güder reçoit de Berne l'ordre de la faire entièrement reconstruire ².

Les plans sont dressés par deux architectes bernois, Veldti et Daniel ; ce dernier n'était pas un inconnu à Yverdon à qui deux ans auparavant il avait fourni le plan de reconstruction du clocher. Le menuisier Mayre Vulliemin est chargé de faire un modèle en bois de l'édifice qu'on va élever.

Les forêts de Baulmes fournissent les pilotis pour les fondations, plus 50 poteaux et 18 planches épaisses pour les échafaudages. Le lundi de Pâques, le bailli fait marché avec Albrecht Schmid pour la maçonnerie pour le prix global de 2311 florins ; le 7 septembre 1610, c'est 500 florins et 8 sacs de froment qu'on promet au charpentier Reymond, de Vevey, pour la ramure du toit ³, ramure qui sera levée avec l'aide d'hommes de corvée en janvier 1611 ⁴. Les carrières de Montcherant fournissent le tuf pour le gros œuvre et celles de Chavannes-le-Chêne le grès pour les escaliers.

Mais les travaux avaient à peine commencé quand, en mai 1610, arrive de Berne l'ordre de murer la porte. Güder se procure pour cela 24 demi-troncs de sapins de Baulmes qu'il fait placer en barricade et là derrière il fait élever un mur de pierres sèches,

¹ Comptes baillivaux de mai à la Saint-Michel 1607. Le boulevard mesurait 19 toises (à 8 pieds) plus 1 pied, de long ; 3 toises et demie, plus un pied de hauteur. La période de 1599 à 1611 renferme la presque totalité des travaux de fortifications faits à Yverdon par les Bernois. Outre le rempart du faubourg, LL.EE. ont fait construire en 1608 et 1609 la muraille derrière la rue du Four ; en 1610, le boulevard au sud-ouest de la porte vers l'école ; puis en 1606, on reconstruit la tour sud-ouest du château (la tour des Juifs) qui s'était écroulée. Les revenus du bailliage ne suffisant pas, le bailli Sebastien Darm reçoit, le 7 janvier 1600, la somme de 5325 florins en pièces d'or et autres grosses espèces (comptes baillivaux, mai 1599 - mai 1600) ; cette somme lui est apportée par le messenger Michel Frank.

² Comptes baillivaux, mai 1609 - mai 1610.

³ Comptes baillivaux, mai 1610 - mai 1611.

⁴ Registre du Conseil, 5 janvier 1611 : « a esté ordonné que tous ceulx qui ont esté commandés ces jours passés à eulx aller ayder à lever la ramure de la tour de Gleyres et ceulx qui par cy après defauldront après le commandement qui leur sera fait, seront et debvront estre constitués prisonniers pour telle leur rebellion ou payer deux florins de bamp ung chacung d'iceulx s'ylz prétendent estre exemptz de ditte prison. »

formé de gros blocs de tuf¹. Leurs Excellences n'avaient pas besoin de cette porte puisque, depuis dix ans, le passage se faisait vers l'école ; en la barrant de façon provisoire, elles se réservaient la possibilité de l'utiliser éventuellement en cas de guerre. Cette barricade a pu être enlevée plus tard sans laisser de traces et cela explique comment cette ouverture indiquée murée sur les plans du XVII^e siècle, ne montre aucun vestige de cette fermeture. Actuellement, il s'y trouve simplement une paroi de bois vitrée.

A peine terminée, cette porte est l'occasion de l'épisode suivant. Le 20 juin 1611, on signale qu'une « porte avecq sa serrure et ses espars qu'estoyt au borjaux des Moulins en allant sur les murallies de la ville » a été dérobée ; les comptes sont plus explicites ; ils la nomment « la porte des murallies neuves », ce qui ne peut être que notre porte de Gleyres du faubourg². Le lendemain tous les habitants du quartier sont convoqués pour l'enquête ; la majorité avoue honnêtement ne rien savoir ; les autres, avec quelques contradictions dans les détails, accusent les soldats « allemands » en garnison à Yverdon en avril et au début de mai de la même année.

Il est vrai que ces derniers avaient laissé des souvenirs peu agréables : certains d'entre eux avaient des rendez-vous nocturnes à la maladière avec des femmes légères³, si bien qu'on avait été obligé de faire murer la porte et les fenêtres de cet édifice. D'autres avaient choisi comme cible pour leurs exercices de tir le pommeau de cuivre surmontant le clocher que l'on venait de reconstruire ; au lieu de les féliciter de leur adresse, les Yverdonnois avaient porté plainte auprès du bailli et du colonel⁴.

Quant à ceux du faubourg, c'est aussi d'exercices de tir qu'on les accuse : ils avaient fixé un « blanc » sur la porte en question, puis avaient tiré jusqu'à ce qu'elle fût en deux « bricques » ;

¹ Comptes baillivaux, mai 1610 - mai 1611 : « Als dan verschimen Meÿens, als ich Rächnung gegäben unnd mir bevolchen worden das Porthall des nüwen Thurms vermuren ze lassen, welliches aber von besserer Komlichkeit wegen, ich mitt einer Porten von starken Helblingen unnd dennach mitt einer trockenen Mur von grossen Thufft Stücken versächen lassen, hab ich für die Helbling, deren 24 sind, Pierre Cachemaille zalt XXX fl. »

² Registre du Conseil, 20 et 21 juin 1611 ; comptes de la ville, 21 juin 1611.

³ Registre du Conseil, 15 et 18 avril 1611 : « ... tiennent ung bordelage avecq des putains... »

⁴ Registre du Conseil, 6 avril 1611.

ensuite, ils l'avaient « raissée » et s'en étaient servis comme table pour jouer aux cartes.

Entre le départ des soldats bernois et la découverte de la disparition de cette porte, il s'était écoulé plus d'un mois, chose invraisemblable, s'il s'était agi d'une porte normale se fermant régulièrement tous les soirs ; mais il s'agissait d'une porte murée, d'une porte postiche.

En 1614, comme plus tard en 1621, on dresse à nouveau le service de garde de la ville ; toutes les portes de la ville et des faubourgs y figurent, sauf notre porte de Gleyres du faubourg ; porte murée, elle n'avait pas besoin d'être gardée ¹.

Cependant, deux documents postérieurs montrent cette porte munie d'un pont. Le premier est l'un des quatre panneaux exécutés en 1646 par le peintre Dangin ² et qui ornent actuellement la salle des séances de la Municipalité d'Yverdon ³. Victor van Berchem ⁴ a démontré ce qu'avait de fantaisiste l'histoire d'Yverdon décrite par ces tableaux, disons par les deux premiers. Ils gardent néanmoins une certaine valeur documentaire pour le XVII^e siècle, étant un des seuls documents iconographiques que nous ayons d'Yverdon de cette époque ; en les comparant aux plans de peu postérieurs, on doit reconnaître que l'artiste a reproduit assez fidèlement ce qu'il devait avoir sous les yeux.

Prenons par exemple le quatrième panneau, 1536, la prise d'Yverdon par les Bernois : on y voit la vieille Thièle se diviser en deux bras en aval du château. Or nous savons qu'en 1635 et

¹ Registre du Conseil, 28 février 1614 ; CROTTET, copie correcte, p. 347-350 ; registre du Conseil, 24 et 28 novembre 1621.

² CROTTET (p. 381) écrit Langin, de même V. VAN BERCHEM. Ce doit être une erreur ; nous avons comparé ce D initial avec celui de noms de familles bien connues à Yverdon, les Develley, les Doxat, figurant au même procès-verbal et c'est bien la même lettre.

³ Pour ces panneaux de Cleriadus Dangin, voir registre du Conseil des 24 février, 9 et 16 mai 1646. Le troisième panneau, 1476, Yverdon brûlé par les *Turkos*, représente de façon assez exacte la face sud de la ville ; on reconnaît les quatre tours basses derrière la rue du Four, l'ouvrage avancé au sud du château ; il manque en revanche la tour derrière la maison de ville. Quant aux *Turkos*, ce doit être un pseudonyme, peu flatteur du reste, les Yverdonnois n'osant attribuer ce méfait de guerre aux ancêtres des maîtres du jour ; mais, est-ce un simple hasard ? les lances de ces Orientaux portent des fanions rouges et noirs. Remarquons que la date de 1476 est exacte ; est exacte aussi celle de la construction du château (1261) ajoutée, on ne sait trop pourquoi, à l'angle du quatrième panneau ; il y a dans tout cela un mélange bizarre de connaissances précises et de fables ; et l'on en vient à se demander si la légende de la fondation en 430 n'a pas été ajoutée pour mieux camoufler les *Turkos* ?

⁴ V. VAN BERCHEM, *op. cit.*, p. 207.

1636¹, on corrige le cours inférieur de cette rivière pour la conduire plus directement au lac². En 1646, l'ancien cours devait subsister à côté du nouveau et c'est ce qu'a représenté le peintre.

Dans le même panneau, sur le front ouest, figurent les deux portes de Gleyres, dessinées assez librement, mais un seul pont et ce pont se trouve vers la porte de Gleyres du faubourg, alors que la porte « vers l'école » n'en a point. Faudrait-il en conclure qu'en 1646 on ait supprimé le pont de « Dernier-le-lac » pour le reconstruire vers la porte du faubourg ? Puis que peu après on ait démoli le pont du faubourg pour l'établir de nouveau vers la porte « vers l'école » ? Car les deux plans que nous avons du XVII^e siècle nous montrent cette situation et le plus ancien doit être de peu postérieur à 1646³. Le silence complet des registres du conseil et des comptes de la ville sur ce point nous prouve qu'il ne doit pas y avoir eu de changement. L'explication la plus plausible, c'est qu'on doit avoir dit à Dangin que la porte du faubourg était l'ancienne entrée de la ville, celle avant 1600 ; et comme il peignait la situation en 1536, il y a placé le seul pont.

Deux plans provenant des archives de Berne portent tous deux un pont vers la porte du faubourg, tout en maintenant celui vers l'école. L'un est daté de 1717 ; l'autre, signé César Steiger, ne porte pas de date, mais doit être légèrement antérieur au premier⁴. Tous deux représentent des projets de digues et d'écluses, au moyen desquelles, à l'imitation de ce qui s'était fait en Hollande,

¹ Registre du Conseil, 2 novembre 1635, 5 août 1636 (reproduit par CROTTET, p. 377, avec la date inexacte de 1635).

² CROTTET, p. 94, écrit que la vieille Thièle rejoignait celle de Gleyres à l'endroit où sont actuellement les ateliers des chemins de fer ; or, avant 1635 cet emplacement devait être encore en plein lac, si le plan de Willading (1686) est exact ; la rive du lac y est indiquée à quelque 160 mètres au nord des remparts.

³ Ce plan bernois, le plus ancien, porte un pont de Gleyres formant un angle obtus ouvert contre amont. Or le 12 juillet 1656 le registre du Conseil note : « requérir (le bailli)... de faire raccourcir le pont d'auprès le collège. » 9 août : « faire à faire deux plateformes au pont de la porte du collège pour abréviation d'icelluy... » La géométrie nous apprend que la ligne droite est le plus court chemin d'un point à un autre. Cette « abréviation » du pont vers le collège pourrait être la construction d'un pont droit en remplacement de l'ancien formant une ligne brisée. Le plan bernois serait donc antérieur au pont droit, donc à 1656.

⁴ La digue construite figure à l'état de projet sur le plan de César Steiger, alors qu'elle existe sur celui de 1717, qui est donc postérieur. Tous deux doivent s'être servis d'un plan plus ancien, plan à peu près contemporain de celui de Willading, mais assez inexact. En 1686, il y avait une brèche aux remparts derrière la rue du Four (voir plan de Willading, dessin des remparts du même auteur et comptes de la ville de 1686) ; cette brèche a été reportée sur les deux plans du début du XVIII^e siècle, alors qu'elle avait été murée.

on aurait eu l'intention d'inonder le marais tout en évitant de submerger la ville qui aurait dû surnager comme une île. De tous ces projets, seule une grande digue longeant la rive gauche de la Thièle de Gleyres, en amont de la ville, a été construite en 1716 ; elle figure sur le plan de 1717, comme aussi sur le cadastre de Treytorens de 1737.

Le pont figure donc sur ces deux plans, tandis que celui de 1699 et le cadastre de 1737, tous deux excellents, l'ignorent. Faudrait-il admettre que pendant ces trente-huit ans il est apparu, puis disparu. De nouveau le silence complet des registres yverdonnois sur ce point nous force à trouver une autre explication. La meilleure, nous semble-t-il, est de considérer ces plans comme un mélange de réalité et de projets ; le pont en question faisait aussi partie des projets, car, situé à un niveau légèrement supérieur à celui du pont de Dernier-le-lac, il aurait moins risqué d'être submergé par les inondations projetées.

Nous constatons qu'avec le début du XVII^e siècle, nous sommes arrivés à la situation qui n'a plus guère changé jusqu'à nos jours : un seul pont sur la Thièle de Gleyres et ce pont correspond à la rue du Lac. Des quatre ponts qui, successivement et en partie simultanément ont franchi cette rivière, les deux plus anciens, les ponts savoyards, ont entièrement disparu, mais ce sont eux qui ont donné la direction des deux routes en direction d'Orbe et de Grandson. Quant aux deux ponts bernois, l'un n'a eu qu'une existence très brève ; sa porte a été conservée : c'est le corps de garde des casernes ; l'autre c'est, à quelques nuances près, notre pont de Gleyres actuel ; quant à sa porte, considérée comme un obstacle à la circulation, elle a été démolie en 1842.

La ville symétrique primitive

On admet en général que la « ville neuve » d'Yverdon, lors de sa fondation, était formée d'un axe central, la rue du Milieu, flanqué de deux rues latérales, légèrement courbes, rejoignant cet axe central près de ses deux extrémités et non loin des portes. A l'appui de cette hypothèse, on cite la rue du Four (anciennement de la Thièle) qui, en tout cas dans sa partie occidentale, a conservé cette ancienne structure. Si, à l'est, elle débouche actuellement sur la place Pestalozzi, au début du XVIII^e siècle, son extrémité

orientale recourbée se dirigeait encore vers le nord pour rejoindre le début de la rue du Milieu. Selon les indications des grosses, de 1403 à 1572 ce carrefour devait être plus à l'ouest, la première maison de la rangée séparant les deux rues ¹ n'existant pas encore ; avant 1403, probablement encore plus à l'ouest, à en juger par la direction des fondations de remparts trouvées en 1950 et 1951, lors de travaux exécutés dans le sous-sol de la maison Pillichody à la rue du Four ² ; on peut admettre qu'il s'agit de vestiges de l'enceinte la plus ancienne.

Mais au nord de la rue du Milieu, il doit s'être opéré de grands changements. En 1403 déjà, la rue du Lac a le même tracé qu'aujourd'hui ; elle aussi est courbe, mais en sens inverse de ce que voudrait la théorie et ses deux extrémités tendent à s'éloigner de la rue du Milieu au lieu de s'en rapprocher. Au début du XV^e siècle, le Vieux-Marché en faisait partie et c'est sous la forme d'une ligne brisée que la rue du Lac rejoignait celle du Milieu, près de la porte des Boucheries.

Si donc il a existé une rue du Lac symétrique à celle du Four, ce doit être avant 1403. A l'appui de cette hypothèse, V. van Berchem ³ mentionne certains vestiges de remparts trouvés en 1721 à la rue du Pré ⁴ ; ils ont été mis à jour lors de fouilles pratiquées à l'extrémité occidentale de la ruelle Punaise ⁵, derrière la maison Henriod ; sur le plan cadastral de 1737, on retrouve cette maison Henriod dans le prolongement de la ruelle en question, ce qui permet de fixer avec certitude la situation de ces restes.

L'emplacement de ces vestiges exclut l'explication courante qui fait partir cette rue du Lac primitive de la rue du Collège pour rejoindre quelque part la rue actuelle.

¹ Actuellement, bazar Pillevuit.

² Rue du Four, n^o 7 ; ces restes d'environ 1,5 m. d'épaisseur ne sont pas parallèles à la rue, mais s'en rapprochent vers l'est ; les deux points rencontrés à 8 m. l'un de l'autre sont à 13 m. et 14,9 m. du bord du trottoir utilisé comme repère. Derrière la même maison, sur une longueur de 15 m. et 3 m. de hauteur, subsiste encore un segment d'un rempart plus récent (est reporté sur le plan cadastral contemporain). Enfin, plus au sud, comme derrière les maisons voisines, le rempart de 1608, qui a été tronqué.

³ V. VAN BERCHEM, *op. cit.*, p. 223.

⁴ Registre du Conseil, 15 février 1721. CROTTET (p. 104) en fait état pour une hypothèse totalement différente.

⁵ Punaise (probablement « punais » = puant), ruelle séparant l'arrière des maisons de la rue du Milieu de celles de la rue du Lac ; au XVIII^e siècle, il s'y trouvait encore un égout à ciel ouvert, d'où ce nom.

En revanche, si on examine le plan de 1737, on voit que le tracé de la ruelle Punaise est d'une symétrie frappante à celui de la rue du Four. A notre avis, c'est là qu'il faut chercher l'ancienne rue du Lac.

Si plat qu'il paraisse à un œil non exercé, le terrain qui porte Yverdon a néanmoins de légères dénivellations. On y remarque notamment une arête parallèle au lac, sorte de nervure, qui devait en être la rive à une époque où le niveau de ce dernier devait être plus élevé ¹. La ruelle Punaise suit assez exactement cette arête. On peut admettre qu'avant la fondation de la « ville neuve », la route de Grandson se trouvait sur cette nervure, de même que plus au nord la route de Gleyres suivait et suit encore le point culminant du terrain, précaution élémentaire dans le voisinage d'un lac aux crues fréquentes. Près de cette route s'élevaient les deux édifices les plus anciens que nous connaissions du secteur entre les deux Thièles : la tour ronde découverte en 1943 à l'intérieur du château ² et la fausse tour, dont en 1335 Louis de Savoie fait présent aux Chartreux de la Lance ³. Si au XIV^e siècle cette dernière fait partie d'une rangée de maisons du marché, à l'origine elle devait se dresser isolée, maison forte destinée peut-être à protéger un pont sur le bras occidental de la Thièle.

Cette route, probablement trop proche du lac, n'aurait pas pu être utilisée comme axe central de la « ville neuve » ; mais une partie aurait formé l'ancienne rue du Lac reliée à ses deux extrémités à celle du Milieu selon un tracé que rien ne permet de préciser.

Comme enceinte à cette ville primitive, pour laquelle faute de documents précis l'hypothèse joue encore un trop grand rôle, il y aurait du côté marais les restes trouvés en 1950 et 1951 dans la maison Pillichody, puis plus à l'ouest, le tour de la maison « le Manoir » qui selon V. Bourgeois ⁴ aurait fait partie d'un

¹ Ce point culminant est nettement visible à la rue du Pré, dont la partie centrale est plus élevée que les deux extrémités ; de même à l'intersection de la ruelle Punaise et de celle reliant les rues du Lac et du Milieu.

² *R. H. V.*, 1944, p. 42. Elle s'élevait sur un monceau de galets ; ses fondations, de 2 m. au-dessus du niveau actuel de la place, permettent de supposer qu'elle a été construite sur un monticule artificiel formé peut-être des déblais d'un fossé qui l'aurait protégée à l'ouest.

³ *M. D. R.*, tome XXXIV, p. 557 ; ce bâtiment s'élevait au Vieux-Marché, côté ouest à 15 toises (32,7 m.) au sud de la poterne du Lac.

⁴ *Au pied du Jura*, p. 26. Comme pendant à cette tour, il y a celle mentionnée par Pillichod (tome I, fol. 464), tour qui s'élevait dans son jardin, immédiatement à

ancien rempart. Selon cet auteur, la fenêtre supérieure daterait de la fin du XV^e siècle ; une étude systématique des propriétés bordant la ruelle conduisant à la poterne sud ¹ a montré que de 1403 à 1616 elle ne devait pas avoir changé de longueur ; les remparts de 1403 devait donc occuper à peu près le même emplacement que ceux élevés en 1608 par les Bernois. La tour en question ne devait donc plus faire partie de l'enceinte lorsque cette fenêtre a été construite, peut-être reconstruction partielle après le grand incendie de 1476. Il s'agirait d'un reste d'une enceinte antérieure à 1403.

Du côté nord, les vestiges trouvés en 1721 derrière la maison Henriod ² sont le seul repère dont nous disposions. En combinant leur emplacement avec celui de la tour du « Manoir », il semble que la porte ouest doit s'être trouvée à l'origine sensiblement en retrait de la future porte des Boucheries. Nous l'avons supposée un peu à l'est de la rue du Collège, à l'endroit où la rue du Milieu forme un léger angle pour prendre nettement la direction de la chaussée de Treycovagnes. Cette solution a l'avantage de laisser le marché entièrement hors de l'enceinte et devant la porte de la ville, ce qui était l'usage.

Pour la partie orientale de la « ville neuve », deux hypothèses demeurent possibles :

1. La ville primitive était symétrique ; par conséquent, à l'est aussi, la rue du Lac devait rejoindre celle du Milieu en face de son carrefour avec la rue de la Thièle ; puis un peu plus à l'est, il devait y avoir la porte de la ville. C'est l'hypothèse qui a été reportée sur le plan.

Or, nous savons qu'en 1266 la porte de l'est, porte de Clendy, était déjà au nord du château, à l'emplacement où elle a subsisté jusqu'au XIX^e siècle, car dans son voisinage immédiat on

l'ouest de la ruelle Renevier (plan n^o 27) : « ... in dicto orto a parte Thele est erectum et constructum quoddam propugnaculum ville Yverduni et ad illius ville conservationem pertinet. » « Propugnaculum » est traduit par « belluard » dans Darbonnier, c'est le terme employé couramment pour les tours d'enceinte de la ville.

¹ Ruelle Renevier, plus tard « au diacre », plan n^o 27. A côté de la poterne, habitait en 1403 le tailleur Jean Morel. C'est lui qui en 1389 (comptes, fol. 3 v.) est chargé de confectionner une bannière pour laquelle il utilise de l'étoffe verte et blanche ; c'est la mention la plus ancienne connue des couleurs communales yverdonnoises.

² Plan, n^o 36.

construit des écuries pour le château, écuries qui nous sont connues par les grosses ¹.

Il en découlerait que la « ville neuve » décrite ci-dessus serait antérieure à 1266, donc probablement aussi à la construction du château. C'était peut-être simplement un faubourg plus ou moins fortifié de l'ancienne localité ².

L'œuvre de Pierre de Savoie aurait consisté à agrandir ce noyau dans trois directions ; vers l'est par la construction du château, vers le nord par la création de la nouvelle rue du Lac, vers l'ouest en englobant le Marché.

2. L'autre hypothèse, qui respecte les conclusions de V. van Berchem, comporte deux variantes ; dans l'une, la rue du Lac rejoint celle du Milieu comme ci-dessus, puis cette dernière, après avoir contourné les fossés du château, atteint la porte de Clendy ; dans l'autre, c'est la rue du Lac qui se dirige vers cette porte, tandis que la rue du Milieu se joint à elle en un lieu que rien ne permet de préciser.

Mais surgit une objection : cette ville primitive n'est qu'une ébauche ; alors que la force militaire de l'Yverdon du moyen âge repose essentiellement sur l'eau qui l'entoure de toutes parts, le lac au nord, les deux Thièles à l'est et à l'ouest, cette forteresse ne s'appuie pas au bras occidental de cette rivière ; elle le fera seulement quand elle aura englobé le marché. Et si cet agrandissement est postérieur à 1260, quelle date lui assigner ? En tout cas avant 1335, car la maison forte donnée cette année-là par Louis de Savoie aux Chartreux se trouve déjà dans l'enceinte et avec elle tout le quartier du marché ; probablement aussi avant 1279, année où l'on mentionne pour la première fois le faubourg des Moulins, car aurait-on songé à créer un faubourg alors que la ville n'avait pas encore atteint ses limites définitives ? Et si c'est avant 1279, il faudrait admettre qu'à peine terminée, on aurait donné à la « ville neuve » une nouvelle enceinte ?

Puis, il y a l'impôt des toises cité par V. van Berchem ³ ; en 1266, le produit de cette taxe permet de calculer une longueur

¹ V. VAN BERCHEM, *op. cit.*, p. 223, note 1.

² La « ville neuve » de Moudon, la « neuveville » de Fribourg ne sont pas les noyaux de ces deux localités, mais des agrandissements d'un bourg existant antérieurement.

³ V. VAN BERCHEM, *op. cit.*, p. 223.

totale de façades de 622 toises et demie. Or la ville primitive ébauchée sur le plan a quatre rangées de maisons, deux extérieures, d'une porte à l'autre, d'environ 100 toises ; deux intérieures, d'un carrefour à l'autre, d'environ 80 toises ; plus une liaison avec la porte de Clendy, 40 toises, au total 400 toises, ce qui est notoirement insuffisant.

Mais si on prend la ville avec sa forme actuelle, telle que la décrit déjà la grosse de 1403, en supposant simplement que les maisons à l'est du Vieux-Marché n'existaient pas encore et que cette place s'étendait jusqu'à l'arrière des maisons de la rue du Pré¹, nous arrivons aux chiffres suivants. Les grosses parlent de cinq rangées de maisons, qu'elles nomment aussi « charrières » :

La première, au nord de la rue du Lac, puis à l'ouest du marché, de la porte de la Plaine à celle des Boucheries	224 toises
La seconde, au sud de la rue du Lac, la troisième, au nord de la rue du Milieu, toutes deux de la « Chapelle » au marché ; puis la quatrième au sud de la rue du Milieu, d'un carrefour à l'autre, chacune environ 80 toises, font ensemble . . .	240 »
La cinquième, au sud de la rue de la Thièle, des fossés du château à la porte des Boucheries . .	122 »
La rue du Pré	42 »
Au total	628 toises

résultat concordant bien avec celui cité par V. van Berchem.

Seulement, il y a des causes d'erreur. La ville de 1266 était-elle déjà entièrement construite ? N'y avait-il pas encore des terrains vierges, sans propriétaire, donc sans impôt ; d'où baisse dans le produit de la taxe. En revanche, les curtils en dehors de l'enceinte étaient aussi soumis à cette taxe, au moins déjà en 1403 ; quelle était leur importance en 1266 ? nous l'ignorons. Mais s'il y en avait et s'ils payaient, le produit de l'impôt en aura été

¹ M. R. DÉGLON (*op. cit.*, p. 84) constate avec raison que la rue du Pré n'est jamais mentionnée avant 1470 ; le nom n'apparaît en effet qu'en 1572 avec la grosse Darbonnier ; mais la rue existait néanmoins déjà en 1403 et probablement antérieurement, y compris la ruelle qui la reliait au Vieux-Marché ; c'était le « vicus platee », la rue de la place (celle du puits au carrefour des rues du Milieu et de la Thièle, plan, n° 26) ; plus souvent la « charrière tendant de la place du puits vers la maison des héritiers de François Bouczan (Antonie de Vaumarcus, les Valangin) ». Darbonnier, f. 128 v. : « en la charrière de la place », avec l'annotation en marge : « à présent appelée du Pré ». Extrait de Darbonnier, f. 46 : « la rue charrière du Praz qu'est tendue

augmenté. Il peut y avoir eu plus ou moins compensation entre ces deux causes d'erreur, sans qu'on puisse l'affirmer de façon certaine. Ces calculs non plus ne nous permettent pas d'arriver à une certitude.

On pourrait citer encore un ancien four situé au Vieux-Marché ¹, en tout cas hors des limites de la ville primitive. Si ce four est antérieur à celui de la rue de la Thièle (et son nom semble l'indiquer), four cité en 1261 ², ce serait une preuve que la ville existait avant cette date.

Mais que Pierre de Savoie ait établi sa « ville neuve » en terrain vierge ou qu'il ait simplement agrandi un noyau existant, son intervention dans les destinées d'Yverdon n'en demeure pas moins décisive. En construisant le château, il lui a donné la force militaire ; par l'établissement de la chaussée de Treycovagnes, il a amélioré ses relations avec l'ouest, relations devenues précaires depuis que la hausse du lac avait rendu la voie romaine plus ou moins impraticable ; enfin, avant lui Yverdon était lié par un fouillis de droits médiévaux ; en concentrant tous ces droits en ses mains, il a rendu possible la constitution d'une commune.

Arrivé au terme de cette étude, nous exprimons notre reconnaissance à tous ceux qui ont facilité nos recherches : à M. Louis Junod, archiviste cantonal, qui a bien voulu faire des recherches préliminaires dans les comptes baillivaux ; à la secrétaire municipale d'Yverdon, qui nous a largement accordé l'accès aux archives de la ville ; à la direction des archives de l'Etat de Berne, qui nous a aimablement fourni des photographies d'anciens plans ;

depuis la charrière du Milieu contre le chesaulx de Vaulangin. » Id. fol. 296 : « la charrière tendant depuis la fontaine où souloit estre ung puy contre le chesaulx de Vaulangin. »

La maison qui servait de repère avait 6 toises, avec les jardins adjacents 13 toises et demie (plan, n° 43). Ses propriétaires successifs : au XIV^e siècle, Perrod Bouczan, puis son fils François ; en 1379, Othonette, fille de François, épouse de Louis de Bière ; en 1403, leur fille Antonie, épouse de Jean de Vaumarcus ; leur fille Louise, épouse de Jean d'Aarberg-Valangin ; en 1496, leur fils Claude d'Aarberg-Valangin ; sa fille Louise, épouse en 1502 de Philibert de Challant ; en 1526, leur fils René de Challant, qui le 13 octobre 1572 vend cette propriété à Nicolas Manuel, le jeune, fils du peintre du même nom. Détruite par un des grands incendies de 1456 ou 1476, cette maison n'avait pas été reconstruite et c'est un « cheseau » qui se transmet d'une génération à l'autre. Le plan de 1686 indique encore un terrain non bâti. Mais en 1737, il y a de nouveau une habitation occupée par le « ministre » allemand. A la fin du XIX^e siècle, elle a cédé la place à la rue de la Poste et aux maisons qui la bordent.

¹ Plan, n° 45. Chalvin, f. 37 v., 65 v., 106. Darbonnier, f. 134 v., 153, 154, 155.

² R. DÉGLON, *op. cit.*, p. 27.

au service des travaux d'Yverdon et à son dessinateur, M. Neukomm, qui a fait l'esquisse du plan ; à tous ces notaires, rédacteurs de grosses, secrétaires de conseil, syndics, gouverneurs ou baillis, tenant scrupuleusement leurs comptes, qui nous ont permis de faire revivre le passé ; à tous ceux qui se sont penchés sur l'histoire d'Yverdon, les Crottet¹, les V. van Berchem, les Ch. Gilliard, les R. Déglon, qui nous ont apporté des renseignements précieux. Si parfois nous nous sommes permis d'avoir des conclusions différant des leurs, nous espérons ne l'avoir fait qu'à bon escient et en nous basant sur une documentation aussi complète que possible. Avant de pouvoir construire, il faut s'assurer de bases solides et, cas échéant, démolir pour reconstruire ce qui nous a paru branlant.

GEORGES KASSER.

PRINCIPALES SOURCES MANUSCRITES

Archives de la ville d'Yverdon

Grosse Chalvin et Minute de cette grosse : 1403.
Grosse Magnin : 1496.
Grosse Pilichod, 2 volumes : 1526-1539.
Grosse Darbonnier et extrait annoté de cette grosse : 1572-1575.
Parchemin n° CXV. Y.
Divers comptes de la ville entre 1379 et 1716.
Registres du Conseil entre 1541 et 1721.

Archives cantonales vaudoises

Comptes baillivaux bernois de 1578 à 1613.

Archives de l'Etat de Berne

Plan d'Yverdon, non daté, ni signé, probablement du milieu du XVII^e siècle.
Plan d'Yverdon, par Willading : 1686.
Le même, révisé par Diesbach : 1699.
Plan d'Yverdon, par César Steiger, légèrement antérieur à 1717.
Plan d'Yverdon, non signé : 1717.

Bureau des travaux publics, Yverdon

Cadastre de Treytorens, volume de 100 pages : 1737.

Musée d'Yverdon

Fortifications d'Yverdon en 1686 ; copie d'un dessin de Willading, dont original à la Bibliothèque militaire de Berne.

Hôtel de Ville d'Yverdon — Salle de la Municipalité

Quatre panneaux du peintre Dangin, relatant l'histoire d'Yverdon, en partie légendaire : 1646.

¹ Cet auteur a été critiqué sévèrement ; il peut néanmoins être utile pourvu que l'on prenne la peine de contrôler ses assertions, contrôle qui réserve parfois de bien curieuses surprises.